



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Procurement Hub | Centre
d'approvisionnement
Fisheries and Oceans Canada | Pêches et
Océans Canada

Email / Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca & **C.c :**
Fortuna.Dorgbetor@dfo-mpo.gc.ca

**REQUEST FOR QUALIFICATIONS /
DEMANDE DE QUALIFICATION**

Title / Titre Remplacement des haubans et renforcement des diagonales sur une tour VHF de 59,4 m		Date 28 novembre 2022
Solicitation No. / N° de l'invitation 30002095		
Client Reference No. / No. de référence du client(e) 30002095		
Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 14H00 EST (Eastern Standard Time / HNE (Heure Normale de l'Est)) On / le : 13 décembre 2022		
F.O.B. / F.A.B. Destination	Taxes See herein — Voir ci-inclus	Duty / Droits See herein — Voir ci-inclus
Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services See herein — Voir ci-inclus		
Instructions See herein — Voir ci-inclus		
Address Inquiries to : / Adresser toute demande de renseignements à : Fortuna Sophia Dorgbetor, Agente principale des marchés Email / Courriel: DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca & C.c : Fortuna.Dorgbetor@dfo-mpo.gc.ca		
Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur		
Telephone No. / No. de téléphone	Facsimile No. / No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la phase 2 invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. Une fois le contrat attribué au terme de la phase 2, la liste des soumissionnaires présélectionnés sera supprimée et aucun autre contrat ne sera attribué.

COMPTE RENDU

Tout soumissionnaire qui souhaite obtenir une séance d'explications doit contacter la personne dont le nom figure sur la page couverture de la demande de qualifications dans les 15 jours ouvrables suivant l'avis l'informant du résultat de l'invitation. Les explications fournies comprendront un exposé des points forts et faibles de la soumission, en rappelant les critères d'évaluation. La confidentialité des renseignements relatifs aux autres propositions sera préservée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur achatsetventes.gc.ca



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur classement. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres par courriel pour l'évaluation financière relative par rapport à l'exigence.
2. **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS** : Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante par écrite à DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca et C.c Fortuna.Dorgbetor@dfo-mpo.gc.ca.

Les questions doivent être reçues, par écrit, au moins *sept* (7) jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. Soumission de qualification - L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** au Pêches et Océans Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande de qualification. Pêches et Océans Canada n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à 10 Mo. Au-delà de cette limite, Pêches et Océans Canada pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que Pêches et Océans Canada la reçoive avant la fin de la période indiquée dans l'appel d'offres. Les courriels avec des liens vers des documents de soumission ne seront pas acceptés.

Pêches et Océans Canada ne sera pas responsable des échecs attribuables à la transmission ou à la réception du courriel de soumission.

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de Pêches et Océans Canada ne seront pas acceptées.

4. L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, **la page couverture de la demande de qualification** et tout document associé requis soumis par courriel en format PDF portant l'information suivante clairement dans la ligne d'objet :

- Formulaire de qualification de la phase 1;
- le numéro de l'invitation à soumissionner;

Une clarification ou un changement à la Phase 1 – Demande de qualifications entraînera la publication d'un addenda sur le site Web Achatsetventes et sera inclus sous la forme d'une modification à la Demande de qualifications de la demande de soumissions. La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.



ANNEXE 1 – DESCRIPTION DU PROJET - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

La Garde côtière canadienne exploite une installation de radiocommunications à Cape North, en Nouvelle-Écosse. Situé dans une zone reculée de l'extrémité nord de l'île du Cap-Breton, le site est accessible au printemps, à l'été et à l'automne avec un véhicule à quatre roues motrices ayant une bonne garde au sol, mais uniquement par motoneige ou hélicoptère en hiver. Le site est d'ailleurs reconnu pour ses importantes accumulations de neige.

La tour haubanée très haute fréquence (VFH) sur place mesure 59,4 mètres de hauteur, et elle présente une section transversale triangulaire, une largeur de façade de 140 centimètres et trois différentes hauteurs de haubans de 1 1/8 de pouce de diamètre. Les travaux de maintenance suivants doivent être exécutés sur la tour conformément aux spécifications techniques, soit :

le remplacement complet des assemblages de hauban. Tous les éléments entre la tour et les ancrages doivent être remplacés. Des haubans temporaires sont requis pendant les travaux de remplacement;

le renforcement ou le remplacement de diagonales derrière 10 panneaux par façade. L'entrepreneur est tenu de fournir l'ensemble de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux spécifications et aux dessins. Cela comprend le déneigement pour assurer l'accès au site, s'il y a lieu.

Emplacement des travaux :

Cape North, en Nouvelle-Écosse

Latitude : 47° 00' 38.0" Nord

Longitude : 60° 25' 40.7" Ouest

Date de début :

Les travaux doivent débuter dès l'attribution du contrat.

Date d'achèvement :

Les travaux sur place doivent être terminés au plus tard le 30 juin 2023.



ANNEXE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Instructions à l'intention du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit répondre à la partie Évaluation des critères de la Phase 1 en utilisant le tableau ci-dessous.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Les exigences obligatoires du Formulaire de qualification de la phase 1, comme décrites ci-dessous, sont toutes obligatoires et DOIVENT être incluses dans la soumission au moment de la clôture des soumissions. À défaut de fournir les preuves exigées, la proposition du soumissionnaire sera jugée irrecevable et sera rejetée.

Les propositions seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires détaillés dans le présent document. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement dans leur proposition qu'ils répondent à toutes les exigences obligatoires pour que leur proposition soit retenue pour la suite de l'évaluation. Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires ne seront pas retenues.

No.	Critères obligatoires (CO)	Répond aux critères (✓)
01	<p>Le soumissionnaire doit avoir au moins 60 mois d'expérience (5 ans) dans la construction ou l'entretien de tours de communication. Le soumissionnaire DOIT démontrer qu'il a de l'expérience dans le remplacement de haubans en fournissant une description détaillée de deux (2) projets de remplacement de haubans de tours de communication déjà terminés ainsi que des références pour des projets réalisés au cours des cinq (5) dernières années.</p> <p>Les renseignements suivants DOIVENT être fournis pour chaque projet énuméré :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le nom de l'organisation cliente (à qui les services ont été fournis); 2. Le nom, le titre, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du responsable du projet (à titre de validation); 3. La description de la tour de communication, le nombre, la taille et la longueur des haubans remplacés et la portée des services fournis pour 	



	<p>les remplacer.</p> <p>4. Les dates et la durée du projet (en indiquant les années et les mois de début et de fin des travaux).</p> <p>*Les exemples fournis ne doivent pas dépasser deux (2) pages par projet. Les soumissionnaires démontreront leur expérience au moyen d'exemples de projets en indiquant les titres, l'emplacement et la portée des travaux des projets ainsi que la façon dont le calendrier a été respecté avec succès et les difficultés rencontrées et surmontées pendant les travaux.</p>	
--	---	--



ANNEXE 3 - LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS

Livraison d'une soumission:

- Page de couverture la demande de qualification:** remplie et signée
- Annexe 2 – Formulaire de Qualification de la Phase 1 :** remplie
- Page de couverture des amendements (si applicable):** signée ou paraphée, le cas échéant

Les soumissions doivent être présentées au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.